

Vincennes 10 juillet 1828.

Monsieur et cher confrère

Aus 29 July

Je'ai reçu, il y a déjà quelque temps la lettre dans laquelle  
vous m'annonciez que la somme de la quote faite dans vos  
missions, pour la benévolence, se montait à sept dollars. Je dois en  
fendre compte; mais Monsieur ne m'ayant jamais dit qu'il  
descendait à votre maison et ne trouvant rien dans les papiers qui  
constate cette dette. Je dois prier de me faire savoir dans votre  
prochaine lettre ce qui vous est dû. Je vous prie aussi, afin que  
je puisse présenter au nouvel évêque de Québec les comptes en  
régle de ma mission comme d'habitude et pour qu'il cette dette à cette  
contracte

Ayez la bonté de me rappeler au souvenir de Mr. Dorion  
et de Mr. et cher confrère, recevez l'assurance de ma sincère amitié  
M<sup>re</sup> de St. Palais